



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2896
2 février 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Paysans en colère Sous le joug du capital, comme tous les travailleurs!



PASCAL ROSSIGNOL REUTERS

Guerre à Gaza
Un peuple massacré,
les grandes puissances
complices

**Safran, Stellantis,
RATP...**
Travailleurs
en lutte



DR

Leur société

- Attal: catalogue antiouvrier 3
- Immigration: une loi inique 3
- Les agriculteurs en colère: dans la jungle capitaliste 4
- "Simplification des normes", ça profite à qui? 4
- FNSEA, Jeunes Agriculteurs, au service des gros 4
- Loi du marché: loi du plus fort 5
- Europe de l'Est: les capitalistes écrasent les paysans 5
- Éducation nationale: les motifs d'une grève 6
- Lycée Vinci - Calais: mobilisation contre les suppressions de postes 6
- Toulouse: enfants à la rue, parents et enseignants solidaires 7
- Logement indigne: État coupable 7
- Sociétés autoroutières: toujours plus 7

Dans le monde

- Gaza: l'arme de la faim 8
- Israël: Netanyahu contesté, la guerre continue 8
- États-Unis: barbarie d'État 8
- Argentine: grève générale contre le président à la tronçonneuse 9
- Équateur: livrés aux gangs et à l'armée 9
- Irlande du Nord: grève massive des travailleurs du public 10
- Les pressions du gouvernement Sunak 10
- Inde: Macron en service après-vente 10
- France-Niger: l'épreuve de force continue 16
- CAN: football et impérialisme 16

Dans les entreprises

- SNCF - Ateliers du matériel 11
- Gares SNCF 11
- Michelin - Clermont-Ferrand 11
- RATP 12
- Au métro 12
- Les faux bus électriques 12
- Roissy aéroport 12
- Atalian 12
- Groupe Safran Île-de-France 13
- Gennevilliers - Villaroche - Saint-Quentin-en-Yvelines 13
- Groupe Stellantis (ex-PSA) 14
- Poissy - Hordain - Sochaux - Caen 14
- LyvEat - Jura 15
- Territoriaux - Draveil 15

Agenda

- Fête régionale à Caen 3

Notre camarade

- Jean-Louis Nuel 6

Les agriculteurs défendent leurs intérêts, les travailleurs doivent en faire autant!

Blocages de nationales ou d'autoroutes, sièges de préfectures, descentes dans les magasins de la grande distribution et peut-être un blocus de la capitale: les agriculteurs se mobilisent massivement depuis une semaine. Alors que, en travaillant d'arrache-pied, certains d'entre eux n'arrivent pas à se verser un smic, on ne peut que partager leur colère!

Les agriculteurs ont déjà contraint Gabriel Attal, le Premier ministre, à des concessions qui sont loin de satisfaire tous ceux qui sont mobilisés. C'est que la colère est profonde. Et la FNSEA, syndicat majoritaire, a pris la tête de la mobilisation et appelle à poursuivre les actions.

Dans l'agriculture comme dans d'autres branches économiques, il y a des gros et des petits. Les gros sont de véritables capitalistes, à l'image

d'Arnaud Rousseau, patron de la grande firme d'agroalimentaire Avril (Lesieur, etc.), également président de la FNSEA. Ils participent à la fixation des prix sur le marché et se conduisent comme des financiers. Ils peuvent faire face aux crises, et même en profiter pour écraser les plus petits.

Ces entrepreneurs font leur beurre en exportant dans le monde entier. Ils savent profiter des accords de libre-échange qui font crever bien des petits paysans ici et dans les pays pauvres. On les entend dénoncer la concurrence étrangère et réclamer des taxes aux frontières, mais ils sont les premiers à exporter dans le monde et à défendre la loi du marché. Et ils utilisent le sort des petits pour arracher de nouvelles subventions.

En revanche, les petits paysans sont des travailleurs de la terre écrasés par les intermédiaires, l'agro-industrie, la grande distribution, et les banques auprès desquelles ils sont souvent surendettés. Ils sont asphyxiés par les plus gros. Lactalis achète ainsi aux producteurs le litre de lait à 40 centimes, litre que le consommateur paie 1 ou 1,20 euro en grande surface - on comprend que les Besnier, actionnaires de Lactalis, soient parmi les plus riches de France, avec 40 milliards d'euros de fortune. À cela, s'ajoutent pour les paysans les aléas climatiques, les épizooties et mille et une contraintes.

Travailler du matin au soir sans arriver à payer les factures et dépendre des plus gros, cela leur fait un point commun avec tous les travailleurs.

Car vivre sans avoir la maîtrise de son salaire et de ses conditions de travail est le lot de presque tous les salariés, ouvriers, employés et techniciens. Voir son pouvoir d'achat dégringoler, risquer de se retrouver sans travail ni logement est le sort de millions de travailleuses et de travailleurs. Eh bien, ce que les agriculteurs mobilisés n'acceptent pas, nous n'avons aucune raison de l'accepter pour nous-mêmes!

Ces petits agriculteurs sont, comme nous, travailleurs à la base de la société. Ils nourrissent la population, disent-ils fièrement et avec raison. Mais sans les travailleurs qui transportent, transforment et conditionnent les produits agricoles... ils ne nourriraient personne d'autre qu'eux-mêmes. Et sans les ouvriers, les hospitaliers, les maçons ou les agents du nettoyage, la société s'arrêterait brutalement.

Ouvriers et paysans sont à la base de toutes les richesses. Mais ce sont les capitalistes, les parasites et les financiers qui profitent de ce travail. Nous n'avons pas à l'accepter!

Nous vivons dans une économie injuste où les capitalistes riches à milliards broient l'ensemble des classes travailleuses. Alors oui, la classe ouvrière et les petits paysans, artisans et commerçants peuvent se retrouver dans le combat contre le grand capital et les banques!

L'ironie de la situation veut que les petits agriculteurs, victimes de la loi du plus fort qui est au cœur du capitalisme, en sont les défenseurs, car ils aspirent à conforter leur propriété. Même si, pour nombre d'entre eux, celle-ci se transforme en endettement à vie et fait planer la menace de la faillite et de l'expropriation. Même si leur libre entreprise les transforme en quasi-salariés des grands groupes de l'agroalimentaire.

Comme tous les exploités, les petits agriculteurs n'auront pas de répit tant que le capitalisme n'aura pas été renversé. Mais ce combat-là repose d'abord et avant tout sur la classe ouvrière. La solidarité, la compassion ou l'admiration vis-à-vis de la lutte des agriculteurs ne suffisent pas: leur mobilisation doit être une source de combativité pour tous les travailleurs que nous sommes. Pour être écoutés et respectés, il n'y a pas le choix, il faut nous battre pour nos intérêts de classe et la perspective d'une tout autre société, collective et planifiée.

Nathalie Arthaud



Attal : catalogue antiouvrier

En poste depuis trois semaines, le Premier ministre Gabriel Attal a détaillé le programme de son gouvernement mardi 30 janvier. Le peu de mesures concrètes et précises, dans un flot de phrases creuses entendues mille fois, est un catalogue d'attaques contre les classes populaires.

Attal regrette que trop de travailleurs soient au smic. Il propose donc de réduire les cotisations patronales afin que d'éventuelles augmentations de salaires coûtent moins cher aux employeurs. Sauf que, laissées à la discrétion des patrons, les hausses de salaires ne seront pas nombreuses. D'autre part, le Premier ministre va généraliser les 15 heures de travail obligatoire pour les allocataires du RSA, augmenter la pression sur les chômeurs, « sans tabou » dit-il, remplacer l'allocation de solidarité spécifique que touchent les chômeurs en fin de droits par le RSA, c'est-à-dire réduire leurs ressources et,

surtout, sabrer leur retraite future. On comprend donc mieux comment le Premier ministre veut parvenir à ce que le « travail paye plus que l'allocation » : en diminuant l'allocation !

Au passage, l'aide médicale d'État (AME), qui permet aux migrants un minimum d'accès aux soins, serait modifiée dans un sens plus restrictif. On ne pourra pas dire qu'Attal ne tient pas ses promesses, au moins celles qui sont faites aux réactionnaires les plus bas de plafond, ceux qui ont la haine des pauvres et des migrants pour toute morale.

Les autres questions se résolvent en un quart

d'heure : pour le logement, les municipalités seraient autorisées à construire moins de logements sociaux ; les entreprises pourraient déroger au Code du travail ; quant à la santé, la seule mesure consisterait à faire payer les malades qui n'honorent pas leur rendez-vous. Quel que soit le sujet, c'est le petit qui trinque !

La jeunesse n'aura certes pas plus d'enseignants, mais elle pourra se consoler avec le SNU et l'uniforme, généralisés à partir de 2026, et se mettre au garde-à-vous devant l'autorité. Pour ceux qui contreviendraient aux lois de la République telles que définies par lui, Attal prévoit des placements en internat, des condamnations à des travaux d'intérêt général pour les « familles défaillantes » et, désormais, pour les enfants de moins de seize ans.

Son programme, avec



son emballage patriotique criard, est en fait tourné vers les prochaines échéances électorales, et d'abord l'élection européenne du 9 juin. Il s'agit de faire pièce à la montée électorale du RN et, pour cela, comme dans la loi Immigration, de reprendre son

vocabulaire, ses obsessions et ses préjugés. C'est par là que le Premier ministre a terminé et c'est cela que ses députés ont chaudement applaudi. On les comprend, il s'agit de leur gamelle menacée par la concurrence.

Paul Galois

Immigration : une loi inique

Le 25 janvier, le Conseil constitutionnel, saisi par le président Macron, a invalidé 32 articles sur 86 de la loi Immigration. Le reste de la loi a été promulgué dès le lendemain.

Les neuf juges ont invalidé ces articles rédigés en majorité par la droite LR sans les juger sur le fond. Ils ont considéré qu'ils étaient des « cavaliers législatifs », c'est-à-dire qu'ils avaient été introduits sans lien avec le texte initial. Les députés LR, désireux de surenchérir sur le gouvernement, voulaient s'attaquer encore plus aux droits des travailleurs immigrés. Ils avaient durci les conditions du regroupement familial ou de délivrance de titres pour des motifs de santé, instauré une caution pour les étudiants, allongé la durée de résidence minimale pour

bénéficier de prestations sociales.

Ainsi les travailleurs immigrés n'auront pas à attendre cinq ans pour percevoir des allocations familiales ou des APL... pour l'instant, car rien n'empêchera la droite ou le gouvernement de proposer un nouveau texte de loi contenant ces attaques qui instaurent une « préférence nationale ».

En fait, le Conseil constitutionnel a répondu aux vœux de Macron en revenant au texte proposé par son ministre de l'Intérieur, qui avait un double objectif. Le premier était de faire

campagne contre les immigrés, montrés du doigt comme des boucs émissaires, criminalisés. Et Darmanin s'est d'ailleurs réjoui, dès le 26 janvier, de pouvoir expulser davantage d'immigrés délinquants. Le gouvernement en a expulsé plus de 4600 en 2023, il pourra maintenant appliquer la double peine aux immigrés ayant légalement un titre de séjour, il pourra s'en prendre à ceux qui sont arrivés à 13 ans ou ceux qui se sont mariés en France. Qu'importe que le parent expulsé laisse ses enfants en France. Tout est fait pour assimiler immigration et délinquance et diviser ainsi le monde du travail.

L'autre objectif était de répondre aux besoins du patronat en régularisant



certaines travailleurs dans les secteurs où les patrons peinent à recruter. Mais ces régularisations se feront au compte-gouttes et, d'ores et déjà, Darmanin exige des préfets qu'ils surveillent et contrôlent le secteur de la livraison. Il enjoint ainsi les préfets à prendre exemple sur le procureur de Grenoble, qui avait organisé une

véritable rafle auprès des livreurs de chez Uber.

Faire peser une menace sur toute une fraction du monde du travail est l'objectif principal du gouvernement. Il espère faire pression sur l'ensemble des travailleurs en contraignant une fraction d'entre eux à accepter n'importe quelle condition de vie ou de travail. Ceux qui pensent que le combat contre cette loi injuste doit se poursuivre ont bien raison.

Aline Urbain

Lutte ouvrière appelle à participer aux manifestations organisées pour protester contre la loi Darmanin qui auront lieu samedi 3 février.

À Paris, le rendez-vous est à 14h place de la République.

Fête régionale

Caen

Samedi 10 février de 15 heures à 22 h 30

Maison de quartier de la Folie-Couvrechef
Place Domaine Aubourg
Bus 7, station Rue de Malon

Débat avec Pascal Le Manach à 17h30



Les agriculteurs en colère : dans la jungle capitaliste

Malgré l'annulation de la hausse sur le GNR, la mobilisation des agriculteurs s'est poursuivie. Les vagues promesse n'ont pas suffi à calmer leur colère.

Dénonçant la « concurrence déloyale » des produits importés et les « normes trop restrictives », dans la Drôme et vers Nîmes, des agriculteurs ont arrêté des camions immatriculés à l'étranger et déversé sur la chaussée des produits alimentaires provenant d'Espagne, de Belgique, de Pologne.

La concurrence fait partie intégrante du marché capitaliste, elle existe entre tous, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, et elle profite d'abord aux plus gros. Dans ce marché mondial, les capitalistes

de l'agroalimentaire vont chercher les produits là où ça leur rapporte le plus. Ils font pression sur les agriculteurs des différents pays pour maintenir les prix les plus bas possibles. Aucun État ne les empêchera d'agir de la sorte car tous sont à leur service.

Les mêmes grands patrons agricoles qui dénoncent cette concurrence ne se gênent pas pour en tirer des bénéfices. En 2014, alors que des agriculteurs de la FNSEA protestaient contre un arrivage massif de poulets brésiliens, ils

découvrirent que l'entreprise importatrice appartenait au groupe agroalimentaire Avril, dont Xavier Beulin, le patron de la FNSEA de l'époque, était aussi le président.

Ils ne se gênent pas non plus pour exporter leurs productions un peu partout dans le monde. En 2022, la France a exporté pour plus de 84 milliards d'euros de produits agricoles et agroalimentaires, essentiellement des céréales, du vin et des produits laitiers, ce qui la place au 6^e rang mondial. Le premier pays où les produits agricoles français sont exportés est l'Allemagne, où les agriculteurs se plaignent



Près de Cambrai.

eux aussi des produits étrangers.

Dans cette jungle capitaliste où les petits agriculteurs n'ont ni la puissance du capital ni le soutien de leur État, ils sont les éternels perdants. Ils s'accrochent souvent à leur propriété, à leur statut de petit entrepreneur, d'autant plus fort qu'ils risquent à tout moment de les perdre. Mais cette société capitaliste les broie comme elle broie les

prolétaires.

La seule issue pour eux, serait dans une lutte commune avec l'ensemble des travailleurs pour renverser le système capitaliste. Il pourrait en sortir une société où la production de nourriture serait organisée pour satisfaire les besoins de tous, tout en se souciant de préserver les ressources naturelles et la santé des travailleurs.

Charles Legoda

“Simplification des normes”, ça profite à qui ?



Les agriculteurs à Serrières (Ardèche), le 24 janvier.

Des petits agriculteurs mêlent leur voix à celle des gros du secteur pour dénoncer les réglementations environnementales qui par exemple leur imposent de ne plus utiliser certains pesticides toxiques, comme les néonicotinoïdes alors que cela les rend moins compétitifs.

Mais la responsabilité de cette pratique en revient avant tout aux trusts de la chimie comme Bayer. Ceux-là n'ont jamais vraiment mis des moyens financiers pour trouver des alternatives à leurs produits toxiques, devenus incontournables dans ce système et qui leur rapportent des profits énormes. Et bien sûr ni les gouvernements ni les institutions

européennes ne leur ont jamais imposé de financer ces recherches en prenant justement sur ces profits.

Cela n'est pas surprenant : les règles qu'ils mettent en place ont bien souvent pour but de défendre les intérêts des capitalistes français et européens. Par exemple en 2023, l'État français a autorisé à nouveau l'emploi de la phosphine, un pesticide

dangereux utilisé pour le stockage des céréales sur les bateaux, au grand bonheur des capitalistes du commerce des céréales, à commencer par le groupe français Louis Dreyfus. Ne cherchaient-ils pas à utiliser la guerre en Ukraine pour voler des parts de marché en Afrique à leurs « amis » ukrainiens.

Pour les capitalistes, simplifier les normes, cela veut juste dire : supprimer les règles qui les entravent dans la recherche du profit, mais bien sûr garder toutes les autres.

Arnaud Louvet

FNSEA, Jeunes Agriculteurs, au service des gros

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) se proclame représentante du mouvement des agriculteurs. Mais loin de défendre les intérêts des petits paysans, ce syndicat patronal est un véritable parti des géants du monde agricole, plus proches de la Bourse de Paris que du champ.

La FNSEA contrôle 84 des 89 chambres d'agriculture départementales du pays. Elle dispose de ce fait d'une mainmise sur leur budget et d'un accès aux aides publiques, fondamentales en agriculture. Elle siège dans les sociétés d'aménagement foncier (Safer) qui autorisent ou refusent les achats

de terres agricoles, dans les banques qui accordent ou non les prêts, à la sécurité sociale des agriculteurs (MSA). D'autre part, elle a ses entrées à tous les étages de l'appareil d'État : des mairies rurales au gouvernement en passant par les conseils départementaux et régionaux. Ce réseau lui

permet d'orienter les politiques agricoles dans le sens que souhaite sa direction.

Et justement, ses dirigeants sont loin d'être des éleveurs ayant des difficultés à s'octroyer un smic. Son président, Arnaud Rousseau, est le patron d'une exploitation céréalière de 700 hectares. Il dirige une usine de méthanisation et est surtout le président du conseil d'administration du groupe Avril. Ce trust commercialise les œufs Matines, fabrique les huiles Lesieur et Puget, le biodiesel Diester, des aliments pour les animaux d'élevage et divers

dérivés de la chimie des huiles. Il compte 73 sites industriels, réalise un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros et est présent dans dix-huit pays.

La FNSEA a systématiquement influencé toutes les lois agricoles, et surtout toutes les positions françaises au sein des institutions européennes. La réautorisation pour dix ans du glyphosate, dont la fédération est depuis des années un ardent défenseur, en est un exemple. L'accord prévoyant la taxation progressive du carburant avait été signé par la FNSEA en

septembre 2023. La taxe, prélevée sur l'ensemble des exploitants, et plus lourde pour les plus petits, devait servir à abonder des aides aux plus gros.

Le syndicat Jeunes agriculteurs (JA), quant à lui, est issu d'une section jeune de la Confédération nationale de l'agriculture, l'ancêtre de la FNSEA. Les deux syndicats font systématiquement liste commune pour les élections aux chambres d'agriculture. Autant dire que s'ils sont séparés, ce n'est pas dans l'intérêt des petits exploitants.

Thomas Baumer

Loi du marché : loi du plus fort

Le principal grief des agriculteurs est la faiblesse de leurs prix de vente alors que les coûts leur apparaissent incompressibles.

Depuis les profondes transformations des années 1960, la généralisation de la mécanisation, le remembrement, la spécialisation régionale des cultures, l'agriculture française est totalement intégrée dans le marché capitaliste, jusqu'à la plus petite exploitation. Or celui-ci est une jungle dans laquelle les plus forts imposent leur loi.

En amont, la fourniture des semences, des engrais et des pesticides est dominée par des groupes industriels comme Bayer, Cargill et quelques autres. Des constructeurs, John Deere, Fendt ou Massey-Ferguson, vendent des tracteurs et des engins de plus en plus perfectionnés et coûteux. En aval, l'achat et la transformation des productions agricoles sont dominés par des industriels, Lactalis, Tereos, Danone ou Nestlé, ou des coopératives qui obéissent aux mêmes

objectifs de rentabilité : la Sodiaal, qui commercialise les marques Yoplait et Entremont, ou la Cooperl dans la viande. Les produits finis sont commercialisés dans les rayons des géants de la distribution, Auchan, Carrefour, Leclerc et les autres, dont les centrales d'achat sont en position de force face aux agriculteurs. À chaque étape de cette chaîne, les banques – et d'abord le Crédit agricole, deuxième banque du pays – prélèvent leur dîme.

Les petits et moyens agriculteurs, ceux qui ne sont pas eux-mêmes des capitalistes de taille respectable, sont pris en étau entre ces mastodontes qui imposent leurs prix. Il n'y a pas d'échappatoire, sauf à maîtriser entièrement la chaîne « du producteur au consommateur », ce que tentent certains agriculteurs, seuls ou groupés, et ce que prônent divers courants écologistes



PIERRE COLLOMBERT

En 1968.

ou syndicats comme la Confédération paysanne. Néanmoins, cela ne peut que rester marginal dans une société massivement urbanisée et surtout dominée par l'économie capitaliste. S'il en faut un exemple, au fil des décennies, les coopératives agricoles montées par des agriculteurs pour contourner la domination des trusts de l'agroalimentaire sont devenues elles-mêmes des requins. Ainsi la Cooperl exploite 7000 salariés dans ses abattoirs.

Depuis les années 1960, l'État n'a cessé d'intervenir sous prétexte de réguler cette jungle. Cette intervention s'est faite dans le

cadre de la politique agricole commune de l'Union européenne, la PAC, qui a pris des formes variées au fil du temps : prix minimum garanti, constitution de stocks européens, quotas de production, politique de la jachère... Cette politique consiste en tout et pour tout à verser des subventions aux agriculteurs. Mais, quelles que soient la forme et la période, la grande masse des subventions est allée engraisser les plus gros pendant que les petits crevaient. Décennie après décennie, la concentration et la réduction du nombre d'exploitations s'est poursuivie. Et cela continue.

La loi Egalim mise en place par Macron en 2018, revue en 2021, est supposée garantir un contrat écrit et stable entre la grande distribution et les producteurs. Mais Egalim ou pas, les prix sont toujours fixés entre producteurs, agro-industrie et grande distribution sur la base d'un rapport de force. Et dans ce bras de fer, les petits producteurs comme les consommateurs sont les perdants, Danone et Leclerc les gagnants. Il n'y aura pas d'issue pour les agriculteurs, comme pour les travailleurs, sans s'en prendre à cette dictature du capital.

Xavier Lachau

Europe de l'Est : les capitalistes écrasent les paysans

La révolte des agriculteurs touche toute l'Europe, dont les pays d'Europe de l'Est intégrés dans l'Union européenne (UE) il y a vingt ans. Aux causes générales du malheur des petits agriculteurs s'ajoutent les spécificités de ces pays.

L'économie des pays de l'Est ayant été soumise aux capitalistes allemands et français lors de leur intégration dans l'UE, les agriculteurs de ces pays subissent encore plus durement la loi du plus fort. Ils sont sous la pression des Danone, Nestlé, Lidl, Intermarché, John

Deere, Cargill, mais avec un rapport de force encore plus défavorable qu'en France et en Allemagne.

Les paysans d'Europe de l'Est sont aussi confrontés, depuis plusieurs mois, à la concurrence des produits agricoles ukrainiens qui circulent dans l'Union

européenne. La guerre en Ukraine ayant coupé les voies d'exportation des céréales ukrainiennes par la mer Noire, l'UE, au nom de la solidarité, avait autorisé ces exportations à traverser sans taxe les pays frontaliers. Mais, entre les postes frontières ukrainiens et les ports européens, une grande quantité de ces céréales s'est évaporée dans les pays traversés, alimentant le marché et faisant chuter les cours, ce qui

provoque la colère des agriculteurs. À tel point que le gouvernement polonais a fermé ses postes frontières et menacé l'Ukraine, en avril dernier, de suspendre les livraisons d'armes. Pour compenser cette « concurrence déloyale », le gouvernement polonais et les dirigeants de l'UE ont versé plusieurs centaines de millions d'euros aux agriculteurs. Sans surprise, les plus gros producteurs ont récupéré l'essentiel de ces compensations.

Et les plus gros ne sont pas des agriculteurs locaux mais des investisseurs étrangers possédants ou exploitants de vastes surfaces en Pologne, en Roumanie et en Ukraine. Ils gagnent sur tous les tableaux. En Roumanie, 40% des terres agricoles, les plus fertiles, sont exploitées par des étrangers, des particuliers français, allemands ou des sociétés appartenant à Rabobank (Pays-Bas) ou Generali (Italie). Ces « agriculteurs » ont des exploitations de 5000 hectares et touchent

en proportion les subventions de la PAC. Le groupe français Maisadour y a d'ailleurs implanté sa principale usine de semences.

Le phénomène est le même en Ukraine. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique en 1991, la moitié des riches terres à blé des fermes collectives, propriété publique, ont été accaparées par des oligarques ukrainiens ou des investisseurs étrangers qui exploitent parfois deux ou trois cent mille hectares même si, en attendant une réforme foncière que la guerre pourrait accélérer, ils n'en sont pas propriétaires. Parmi eux on trouve une filiale de la BNP, une de la banque Goldman Sachs, ou AgroGeneration de Charles Beigbeder qui exploite 100 000 hectares.

Ce sont ces géants de l'agriculture qui étranglent les agriculteurs et accaparent les subventions de tous les États et institutions européennes qui prétendent venir à l'aide des paysans.

X. L.



Récolte en Ukraine.

VIACHESLAV MUSIENKO

Éducation nationale : les motifs d'une grève

Le 1^{er} février, les salariés de l'Éducation nationale sont appelés à faire grève par l'ensemble des syndicats. Le mécontentement est profond.

En effet, alors que le gouvernement multiplie les effets d'annonce, il continue de supprimer des postes et aggrave encore les conditions d'enseignement. En six ans, il a supprimé 8381 postes dans les lycées et les collèges, et il prévoit la suppression de 484 autres en 2024. Le lycée professionnel, déjà malmené par la réforme, est particulièrement touché puisqu'il perd 220 postes. Sous prétexte de baisse démographique, l'école primaire n'est pas épargnée et perd environ 1700 emplois.

Macron prétend avoir amélioré les remplacements de longue durée mais la réalité est tout autre. De nombreux enfants ont été privés d'enseignants aussi bien en primaire que dans le secondaire. Il en manque en mathématiques, en français. Dans cette matière, certains élèves n'ont pas cours au collège pendant six mois. Des enfants en primaire sont répartis dans d'autres classes parce que leur professeur est absent. Cette situation est la conséquence directe de la saignée que subit l'école depuis des années.

Le gouvernement a claironné dans les médias que les enseignants verraient leur salaire augmenter de 10 %, mais c'était aussi de l'affichage. Des primes ont bien été distribuées mais pour l'ensemble des salariés du secteur, les mois passent et le pouvoir d'achat diminue.

L'actualité politique vient aussi mettre de l'huile sur le feu. La nomination d'Amélie Oudéa-Castéra, à la tête, entre autres, du ministère de l'Éducation nationale, est tout un symbole. Celle-ci affiche son mépris pour l'enseignement public que son gouvernement continue à délabrer.

La dernière idée en date est la création de groupes de niveau en mathématiques et en français en 6^e et en 5^e. Évidemment sans mettre des moyens supplémentaires. Cela reviendra à reléguer les enfants en difficulté dans des groupes où ils n'auront aucune aide supplémentaire. Cela contribuera peut-être à rassurer certains parents mais cette démagogie élitiste ne cachera pas longtemps les effets néfastes pour l'ensemble du système éducatif de la politique d'économies du gouvernement.

Alors les salariés de l'Éducation nationale ont de nombreuses raisons de faire grève le 1^{er} février.

Aline Urbain



Lycée Vinci – Calais : mobilisation contre les suppressions de postes

Comme chaque année en janvier, les établissements scolaires ont reçu leurs dotations horaires, qui déterminent leurs moyens, pour la rentrée prochaine.

L'académie de Lille, une fois de plus, est en tête des suppressions : 1204 postes ont été supprimés dans les collèges et lycées depuis 2018, et ça continue ! Le lycée Vinci de Calais, situé dans le quartier populaire du Beaumarais, est particulièrement touché : quatorze postes ont été supprimés depuis cinq ans, et six autres suppressions sont prévues pour la rentrée 2024.

Suite à cette annonce, les enseignants ont voté la grève pour la journée du mardi 23 janvier. Ce même jour, 60 enseignants en colère se sont rassemblés devant le lycée. Ils se sont ensuite réunis pour décider des suites de leur mouvement : participation à la grève et à la manifestation du 1^{er} février, et organisation d'un cortège du lycée.

Ces baisses drastiques de moyens dans l'éducation dégradent les conditions de travail des enseignants et les conditions d'études des élèves : des classes chargées, quasiment pas de cours en groupes. En plus, le rectorat ne prévoit que dix places pour la deuxième année de BTS Maintenance, alors qu'ils sont actuellement dix-huit étudiants en première année et qu'ils ne souhaitent pas arrêter leur formation !

Le rectorat argue que le lycée a de moins en moins d'élèves. Et alors ? Cela pourrait permettre de travailler dans de meilleures conditions. Les enseignants ont raison de ne pas se laisser faire et de se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail !

Correspondant LO



Manifestation en janvier 2022.

Jean-Louis Nuel, notre camarade

Jean-Louis Nuel, que nous appelions Thévin, nous a quittés le 22 janvier 2024 à 77 ans, emporté par un cancer foudroyant. Jean-Louis avait connu Lutte ouvrière en 1974, durant la grève du Crédit lyonnais, qui avait duré deux mois et dans laquelle il avait joué un rôle actif. Il était l'un de ceux qui avaient organisé deux galas de soutien au profit des grévistes, ce qui avait permis de tenir bon, malgré les retenues sur salaire. Son engagement au sein de Lutte ouvrière a été alors sans faille durant toutes les années qui ont suivi.

Militant syndical et politique dans l'entreprise, il s'était aussi présenté aux élections législatives à Paris. Il a consacré sa vie au développement de notre parti. Il était un lecteur assidu de la presse et aimait faire des petites revues de presse sur les sujets qui intéressaient les camarades, bien contents de les lire. Beaucoup de camarades l'ont connu comme celui qui, avec d'autres, organisait la fête de Lutte ouvrière pendant plusieurs semaines, s'installant sur le terrain de la fête. Et si c'était un organisateur plutôt discret, c'était un organisateur combien efficace !

Jean-Louis aimait le foot et sa satisfaction durant son séjour à l'hôpital a été de pouvoir voir des matchs à la télévision. Il aimait aussi la montagne où il allait presque tous les étés et il a fait découvrir à de nombreux camarades, de belles balades et même les bains, dans les lacs froids des Alpes. C'est bien peu de dire qu'il va nous manquer.

À sa famille et à ses proches, nous adressons notre sympathie. Nous lui rendrons hommage, dans la salle de la Coupole au cimetière du Père-Lachaise, mardi 6 février à 15 h 30.



Toulouse : enfants à la rue, parents et enseignants solidaires

Depuis des mois, des familles sans abris dorment dans les rues de Toulouse, étrangers ou non, avec ou sans papiers. Les associations estiment à plus de 330 les enfants sans aucune solution d'hébergement sur la Haute-Garonne.

Des enseignants, des militants associatifs, des parents d'élèves se mobilisent pour leur venir en aide. Le plus compliqué est de trouver un hébergement car les services du 115 sont débordés. Une enseignante témoigne : « J'ai appelé le 115 pour une femme avec deux enfants de 3 et 4 ans inscrits à l'école. La personne au bout

du fil m'explique qu'elle vient de laisser à la rue une femme avec un nourrisson, car elle n'a plus de place nulle part. » Une mère d'élève travaillant dans une maternité de la ville raconte qu'ils ont hospitalisé une femme et son nourrisson car « on savait que si on la laissait partir ils se retrouveraient tous les deux sous les ponts. »

L'assistante sociale qui s'occupe d'une des familles concernées exprimait son désarroi : « Même moi, avec tout le réseau que j'ai, je n'ai pas réussi à loger cette famille, et j'en ai encore trois autres dans le même cas ».

À l'école maternelle Sar-rat, une femme expulsée de l'hôtel où elle était hébergée par le Conseil départemental raconte : « Le lendemain du troisième anniversaire de mon fils, on est venu me mettre à la porte. On m'a dit d'appeler le 115, mais ils n'ont rien pour moi. » C'est

Logement indigne : État coupable

Une loi se discute à l'Assemblée à propos du « logement indigne ». Elle prétend cibler les marchands de sommeil en facilitant leur expropriation. Mais est-ce uniquement ceux-là qui seront visés ?

Si beaucoup doivent se loger dans des habitats insalubres, c'est avant tout parce que les logements salubres manquent. En 2018, l'effondrement de trois immeubles rue d'Aubagne à Marseille, avait causé la mort de huit personnes. Cela avait profondément choqué la population, qui l'avait montré quelques jours après lors d'une manifestation imposante. Car il était de notoriété publique que ces immeubles étaient des taudis, même si les loyers n'étaient pas bon marché. Un jeune Comorien avait témoigné qu'il payait 380 euros par mois pour sa chambre.

Ce genre d'habitation existe dans toutes les grandes villes et les villes de banlieue. Cette loi prétend s'attaquer au problème en facilitant l'expropriation

des propriétaires. Mais qu'envisage-t-elle pour les locataires qui seront en fait les premiers expulsés ? Si des familles se retrouvent à se loger ainsi, c'est justement parce qu'elles n'ont pas d'autre possibilité.

Si des vautours s'enrichissent ainsi sur le dos de travailleurs, on compte aussi parmi les propriétaires de logements insalubres, des travailleurs qui ne sont pas du tout des marchands de sommeil.

Depuis des années, l'État avance le mirage de l'accession à la propriété. Des bailleurs sociaux ont vendu assez cher à des locataires l'appartement dans lequel ils habitaient. En se désengageant, ils ont ainsi laissé se dégrader des barres entières d'immeubles, sachant parfaitement que les

nouveaux propriétaires n'auraient pas les moyens de payer les charges d'entretien, notamment celles des ascenseurs. En 2017, un incendie dans la cité du Chêne Pointu à Clichy-sous-Bois en région parisienne avait, pour un court instant, pointé les caméras sur ces immeubles de « propriétaires » qu'un ancien maire de la ville qualifiait de « bidonvilles verticales » : sur seize ascenseurs quatre seulement étaient en fonctionnement. La loi va-t-elle permettre d'exproprier plus facilement ces gens, en les obligeant à vendre leur appartement à bas prix ?

En réalité, ce qui se concocte ne résoudra rien. Et comme, par ailleurs, l'État n'envisage absolument pas de prendre en charge la construction de logements sociaux en quantité suffisante, cela sera une nouvelle attaque contre les plus pauvres.

Pierre Royan



Rassemblement devant l'école Vernant à Toulouse le 25 janvier contre l'expulsion du père d'un élève.

le Conseil départemental qui doit assurer l'hébergement des femmes seules, mères d'enfants de moins de 3 ans. Mais dès que l'enfant a 3 ans, il s'en lave les mains et les expulse, même si elles n'ont pas trouvé une autre solution d'hébergement.

Ces mères seules arrivent parfois à se faire héberger provisoirement par des amis, passent certains soirs dans les couloirs de l'aéroport ou dans ceux des hôpitaux publics. Parents d'élèves ou enseignants essaient de leur venir en aide. Certains organisent des petits-déjeuners solidaires devant l'école, lancent des cagnottes pour payer des nuits d'hôtel, ou donnent des vêtements et de la nourriture. Parfois les parents d'élèves organisent un roulement pour héberger les familles.

Quand tous les recours légaux, les appels à la mairie, à la préfecture, au 115 et aux autres services sociaux

n'aboutissent pas, des enseignants et des parents d'élèves occupent les écoles avec l'association Jamais sans toit dans mon école. Six écoles toulousaines ont ainsi été occupées pour héberger les familles et réclamer que les services de l'État fassent respecter la loi : qu'on soit avec ou sans papiers, un enfant est censé être non seulement scolarisé, mais aussi hébergé.

Les services de l'État font la sourde oreille, et même menacent les personnes qui essaient de suppléer à leurs carences. Une directrice d'école où des enfants ont été mis à l'abri, a été convoquée au rectorat, suite à l'intervention du maire de droite de Toulouse. Il réclamait des sanctions disciplinaires à son encontre, sous prétexte que c'est la mairie qui est responsable des locaux des écoles. Vouloir sanctionner la solidarité, un comble !

Correspondant LO

Sociétés autoroutières : toujours plus

Le blocage d'autoroutes par les agriculteurs après un épisode neigeux pendant lequel les voitures avaient encombré les voies, c'en est trop pour les sociétés concessionnaires

Elles s'inquiètent du manque à gagner causé par « l'effondrement » des passages aux péages et ont déjà sorti leurs calculettes pour chiffrer leurs pertes afin, « le moment venu, de demander [à l'État] un dédommagement amiable ou contentieux. »

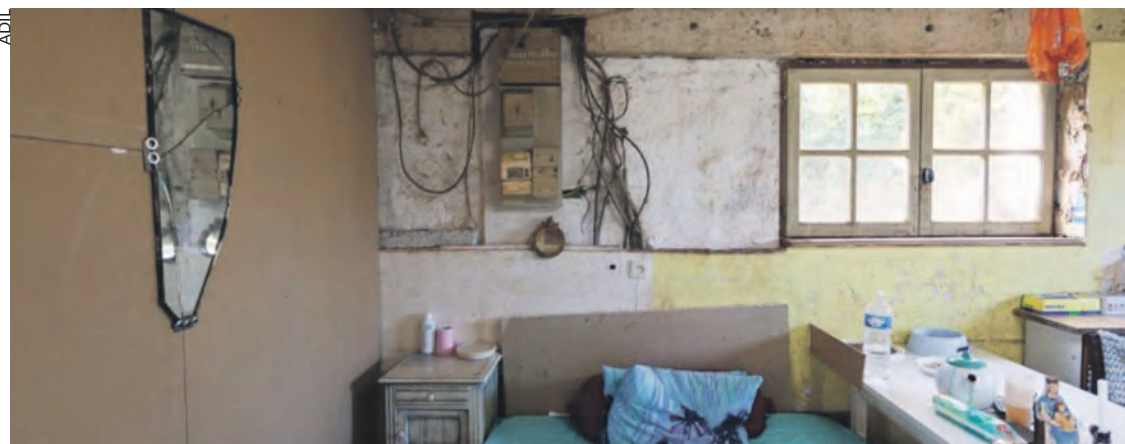
Depuis la privatisation des autoroutes en 2006, les trois sociétés qui exploitent une grande partie des autoroutes françaises, Vinci, Eiffage et Albertis, ont accumulé près de 20 milliards d'euros de bénéfices grâce au racket des automobilistes. Mais

cela ne leur suffit pas, elles quémangent auprès de l'État de quoi conserver leurs surprofits.

Des récits anciens relatent les méfaits des voleurs de grand-chemin. Quelques siècles plus tard, ceux-ci n'ont pas disparu, même s'ils portent un costume-cravate. Ce qui ne les empêche pas, au contraire, de tendre la main auprès des autorités pour grossir leur portefeuille.

Il serait temps d'exproprier ces parasites.

Marianne Lamiral



Gaza : l'arme de la faim

Vendredi 26 janvier, l'UNRWA, l'organisme des Nations unies chargé des réfugiés palestiniens, licencierait neuf de ses employés pour enquêter sur leur éventuelle implication dans les attentats commis par le Hamas le 7 octobre 2023.

C'était une réponse aux accusations portées par les services israéliens contre douze de ses salariés.

Sans même attendre les résultats de l'enquête, les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et d'autres importants donateurs ont arrêté leurs versements à l'UNRWA. La France et l'Union européenne les ont suspendus en attendant une commission d'enquête sur l'éventuelle appartenance au Hamas de salariés de l'UNRWA. Pour ces grandes puissances, c'est épouser, une fois de plus, la cause de l'extrême droite israélienne en punissant des millions de Palestiniens au prétexte de combattre le Hamas.

L'UNRWA a été créé en 1949 par les Nations unies pour héberger dans des camps et nourrir les 800 000 Palestiniens chassés de leurs villages lors de la création de l'État d'Israël. La solution se voulait temporaire et les familles étaient secourues jusqu'à ce qu'elles puissent retourner chez elles. Bien

loin de cela, et loin de la création de l'État palestinien promise par l'ONU, l'UNRWA a dû s'occuper de nouveaux réfugiés puis des Palestiniens des territoires occupés par Israël après 1967. Aujourd'hui cet organisme a la charge de près de six millions de personnes, avec un budget de presque un milliard de dollars, abondé en partie par les grands pays occidentaux. Plus de la moitié de ce budget sert à l'éducation des enfants et une bonne partie aux centres de santé dans les camps, à Gaza, en Cisjordanie et dans les pays limitrophes où sont regroupés des réfugiés.

Les 13 000 salariés de l'UNRWA à Gaza, sur un total de 30 000, constituent la principale organisation de santé publique. Couper les fonds de l'UNRWA, c'est priver les Gazaouis de pain, d'eau et de médicaments. C'est manifestement ce que souhaite le gouvernement de Netanyahu, et les grandes puissances l'y aident.

Paul Galois

Israël : Netanyahu contesté



Tel Aviv, le 27 janvier : manifestation anti Netanyahu.

Des milliers de manifestants se sont rassemblés le 20 et le 27 janvier sur une des grandes places de Tel Aviv. Dans d'autres villes comme Haïfa et Jérusalem, des rassemblements ont également eu lieu le 27 janvier.

Ils exprimaient tous la colère contre Netanyahu et son gouvernement, même si les raisons apparaissant dans les slogans et sur les pancartes étaient diverses.

Des familles d'otages sont ulcérées d'être depuis 113 jours, ainsi que le proclamait une banderole, sans nouvelles de leurs proches et de constater que « Netanyahu et Gantz s'en moquent ». Dans des prises de parole, elles ont réclamé le retour rapide des otages et exprimé, pour certains, la perte de confiance dans ceux qui n'ont pour seule politique que de continuer la guerre. Tandis que certains exigent du Premier ministre qu'il rende des comptes et que des pancartes proclament « Le Premier ministre prend les otages en otage », des manifestants occupent régulièrement les

abords de sa résidence.

Après l'attaque du Hamas, une grande partie de l'opinion publique a apporté son soutien au gouvernement israélien dans un réflexe d'union nationale. Après près de quatre mois de guerre à Gaza, une opposition à Netanyahu s'exprime avec de plus en plus de virulence. Des milliers de manifestants de gauche, le 27 janvier, ont dénoncé la guerre et réclamé le « Cessez-le-feu maintenant ». « Nous avons du sang sur les mains », et « Les vies des Palestiniens comptent », proclamait une banderole, faisant allusion aux 26 000 femmes, hommes et enfants tués à Gaza en moins de quatre mois.

Les manifestants sont de plus en plus nombreux à exprimer leur volonté de voir le Premier ministre quitter la scène politique et à réclamer

pour cela de nouvelles élections. Poursuivre la guerre et l'écrasement de Gaza est pour Netanyahu une façon de se maintenir au pouvoir, et de continuer à échapper aux poursuites judiciaires dont il est l'objet depuis plusieurs années.

L'extrême droite, ministres en tête, a réuni elle aussi à Jérusalem, le 28 janvier, quelques milliers de partisans de la colonisation à outrance, sous la bannière d'une Conférence pour la victoire d'Israël. Dix ministres, des rabbins, des parlementaires ont appelé à réinstaller des colonies à Gaza, d'où elles avaient été évacuées en 2005, à « contrôler le territoire », à expulser les Palestiniens de Gaza assiégée, à les affamer afin de les forcer à fuir. Après le discours de Ben Gvir, le ministre d'extrême droite de la Sécurité nationale, des cris de « Mort aux Arabes » ont même été lancés.

Et si les manifestants pour la libération des otages, pour le départ de Netanyahu et contre la poursuite de la guerre ont été molestés, voire interpellés par la police, il n'en a rien été pour le rassemblement d'extrême droite. Les dirigeants israéliens, sous la pression croissante de l'extrême droite, et avec le soutien des grandes puissances occidentales, entraînent leur population dans une spirale de guerres dont on ne voit pas la fin.

Les premières victimes en sont les Palestiniens, ceux de Gaza qui continuent de subir les bombardements. Mais la population israélienne le paie, elle, en faisant face à l'extrême droite, de jour en jour plus offensive et capable d'imposer ses choix à toute la société.

Viviane Lafont

États-Unis : barbarie d'État

Le 25 janvier, un prisonnier a été exécuté par asphyxie par azote en Alabama, une première mondiale, s'est extasié le procureur de cet État.

Smith venait de passer des dizaines d'années dans le couloir de la mort, condamné pour un meurtre commis en 1988. Une première exécution avait été tentée en 2022 par injection létale : pendant 80 minutes, les bourreaux avaient piqué les bras de Smith à de très nombreuses reprises avant de renoncer, incapables de trouver ses veines. C'était la troisième exécution ratée en Alabama.

Or cet État, confronté à une contestation de la peine de mort, s'était doté d'une nouvelle loi autorisant l'asphyxie comme méthode « efficace et humaine ». Les juges fédéraux l'ont approuvée, déclarant qu'il n'y avait aucune raison que l'asphyxie par azote cause une « souffrance supplémentaire » au condamné.

Au même moment, les journalistes ayant assisté à l'exécution ont rapporté que, contrairement aux

déclarations officielles prétendant que le condamné serait inconscient « quelques secondes » après l'inhalation forcée d'azote, il a convulsé violemment environ cinq minutes avant de respirer plus lentement, et enfin plus du tout.

Ayant eu une dernière occasion de s'exprimer juste avant d'être mis à mort, Smith a déclaré : « Ce soir, l'Alabama fait faire un pas en arrière à l'humanité. » Il lui restait certainement plus d'humanité que les hommes de loi qui ont décidé de sa mise à mort barbare.

Lucien Détré



Habitants de Khan Younés obligés de fuir vers Rafah, le 27 janvier.

Argentine : grève générale contre le président à la tronçonneuse

Le 24 janvier, les syndicats ouvriers argentins, la CGT en tête, appelaient à la grève générale contre les attaques du nouveau gouvernement dirigé par le président Milei, l'homme qui veut tronçonner tout ce qui, venant de l'État, entrave le capital privé.

La grève n'a pas été si générale, mais des centaines de milliers de personnes se sont retrouvées dans les rues du pays à manifester. La police en a compté 80 000 aux abords du Parlement, à Buenos Aires. C'est bien au-delà des forces habituellement mobilisées par les confédérations syndicales. Car les attaques lancées par la présidence et son gouvernement frappent toutes les classes populaires.

Le choc annoncé contre une société injuste s'avère être un choc contre toute la population. Aussi d'autres organisations, notamment les féministes et des groupes d'extrême gauche, étaient dans la rue. « *Non au pillage légalisé* », « *Le pays n'est pas à vendre* », « *Manger n'est pas un privilège* », scandaient les manifestants.

Un premier décret de

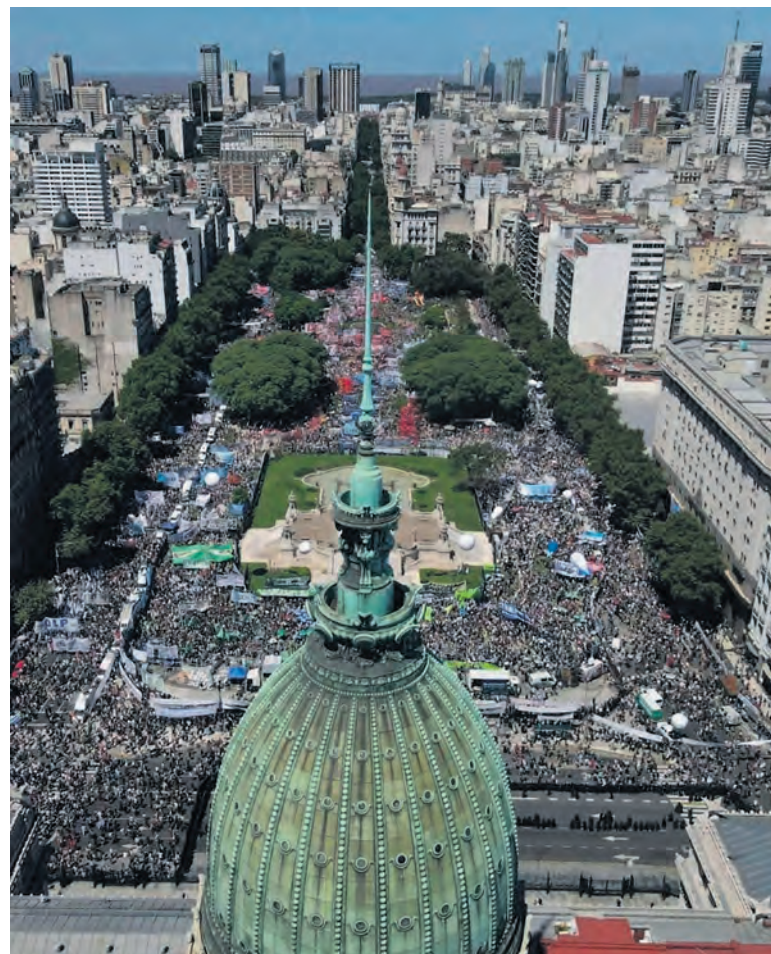
nécessité et d'urgence (DNU) est déjà en cours. Les trois cents attaques qu'il contient aboutissent à déréguler l'économie, à privatiser tout ce qui est possible et à faire sauter ce qui peut protéger la population. Il fait l'objet d'une soixantaine de recours juridiques. Et ce qui donne les pleins pouvoirs à Milei passe mal.

Les parlementaires ont par ailleurs entre les mains une loi dite « *omnibus* » car elle s'en prend à tous les secteurs avec ses six cents articles destinés à accentuer les attaques. Elle doit être votée par le Congrès, députés et sénateurs.

Dans la coulisse parlementaire, les marchandages vont bon train. Le président, qui ne dispose guère d'élus, cherche et trouve des alliés du côté de la droite, qui a des représentants dans son

gouvernement, ainsi qu'au Parti radical. Il y a aussi des négociations avec les gouverneurs des provinces. Le gouvernement retirerait ainsi 141 articles déplaisant aux notables, mais pas ceux qui ont pour objectif de faire payer aux travailleurs le fort endettement du pays, héritage, en partie, d'un précédent gouvernement de droite. Salaires et pensions de retraite, déjà bien insuffisants, restent dans les revendications.

Il y a aussi, pour faire bonne mesure, dans la loi omnibus un renforcement des dispositifs répressifs contre ceux qui s'opposeraient à la politique de Milei. La ministre de l'Intérieur les a déjà durcis, mais des personnes solidaires des manifestations sans y avoir participé pourraient désormais être poursuivies. Tous en prison, en somme. Ce n'est pas pour rien que Milei admire la dictature militaire de 1976, qui savait faire disparaître les opposants.



À Cordoba, le 24 janvier.

Mercredi 31 janvier, les parlementaires se préparent à un marathon de 40 heures pour le vote de cette loi. Mais les opposants aussi. Il y a un nouvel appel à manifester,

le jour même, pour faire entendre la colère de tous ceux qui vomissent un gouvernement qui n'a encore que soixante jours d'existence.

Jacques Fontenoy

Équateur : livrés aux gangs et à l'armée

Le 7 janvier, le chef du principal gang criminel de l'Équateur, José Adolfo Macías, alias « Fito », s'évadait de la prison de Guayaquil d'où il dirigeait tranquillement ses activités. Le président de droite, Daniel Noboa, partisan de la « main dure », a décrété alors l'état d'exception.

Le lendemain, les détenus liés aux gangs s'emparaient par la force de six prisons et la violence se déchaînait dans plusieurs grandes villes.

L'évasion de Fito et les violences qui ont suivi répondaient aux déclarations de la présidence d'en finir avec les gangs et au déplacement prévu du détenu vers une prison échappant à son contrôle. Et, tandis que l'armée partait à l'assaut des prisons, les gangs brûlaient des voitures, lançaient des engins explosifs, séquestraient ou assassinaient des policiers et tentaient d'investir un hôpital et une université ; jusqu'à faire irruption sur le plateau d'une télé publique pour déclarer « *qu'il ne faut pas jouer avec les gangs* », en menaçant de mort un animateur.

Le président Noboa a répliqué par le couvre-feu.

Tous les pouvoirs ont été donnés à l'armée pour sillonner les rues avec des blindés, pénétrer chez des particuliers et ouvrir le feu à l'occasion. Cette prise de contrôle des quartiers populaires n'a pas empêché l'assassinat du procureur enquêtant sur l'invasion de la chaîne de télévision.

Il y a quelques années, l'Équateur avait la réputation d'être le pays le plus sûr de la région. Ce n'est plus le cas. La violence des gangs et des cartels de la drogue a explosé : entre 2018 et 2023, le nombre des meurtres a augmenté de 800 %. Le pays étant situé entre la Colombie et le Pérou, grands producteurs de coca, le grand port de Guayaquil est un lieu idéal pour exporter la cocaïne vers les États-Unis et l'Europe. Le dollar étant la monnaie de l'Équateur,

cela facilite le blanchiment d'argent sale. Mais le terreau de cette explosion de violence des gangs est le développement rapide de la pauvreté.

Entre 2007 et 2017, le président de gauche Rafael Correa avait tenu tête au FMI et développé une politique sociale, réduisant le taux de pauvreté de 35 à 21 %. Mais ses successeurs, Moreno et Lasso, ont liquidé les programmes sociaux et fait remonter ce taux à 27 %. Cette politique d'austérité, dictée par le FMI pour le remboursement de

la dette, a provoqué en 2019 et 2022 des révoltes populaires. Un tiers des jeunes de 15 à 25 ans, déscolarisés et sans emploi, constitue le vivier où les cartels recrutent massivement. Vingt-deux organisations criminelles et leurs 50 000 membres ont en face 60 000 policiers et 38 000 soldats.

Pour financer cette guerre au crime organisé, le gouvernement a invité le Parlement à augmenter la TVA de 12 à 15 %, ce qui aura pour effet immédiat d'accroître la misère.

Les rackets et la violence des gangs poussent une partie de la population à quitter le pays mais d'autres peuvent se sentir protégés par cette offensive de l'armée. Mais le répit pour la population risque d'être de courte durée. La fonction de l'État est de garantir la propriété des riches, pas de protéger la population. Les centaines de personnes arrêtées de façon arbitraire en font l'amère expérience : elles se retrouvent dans des prisons où les gangs font la loi. Par ailleurs, la police est en partie contrôlée par les cartels. Et l'armée, plus estimée que la police, est elle aussi mêlée au trafic de drogue. Comme au Mexique, il existe des « narco-généralistes » que les gangs peuvent acheter avec leurs gros moyens financiers. La population, prise en tenailles entre les forces de répression officielles et les gangs illégaux, cherche à vivre comme elle peut.

L'évolution de l'Équateur est à l'image de la plupart des pays pauvres dans un monde capitaliste en crise.

Antoine Ferrer



Quito, après une émeute dans une prison, le 8 janvier.

Irlande du Nord : grève massive dans le public

Jeudi 18 janvier, en Irlande du Nord, la grève des employés du secteur public pour de meilleurs salaires et conditions de travail a été massivement suivie, une mobilisation sans précédent depuis des décennies dans cette province de deux millions d'habitants.

Si en mai 1974 l'économie nord-irlandaise avait déjà certes été paralysée pendant plus d'une semaine, il s'était agi d'un blocage imposé à la classe ouvrière des deux communautés, protestante et catholique, par les appareils politiques et paramilitaires du mouvement unioniste : sous couvert d'un prétendu Conseil des travailleurs de l'Ulster, il voulait faire capoter des négociations avec Londres, que ces bigots d'extrême droite considéraient comme une menace pour le maintien de l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni. Mais, ce 18 janvier, c'est au contraire la force des travailleurs, toutes confessions confondues, qui s'est exprimée dans la rue.

Travailleurs de l'éducation, de la santé, du transport, des collectivités, etc. : ils ont été autour de 170 000 sur 220 000 à cesser le travail à l'appel de seize syndicats. Des milliers de salariés ont défilé dans la capitale, Belfast, à Derry ainsi que dans de plus petites localités. Sur les piquets de grève aussi les travailleurs ont tenu à se faire voir et entendre, notamment devant

les écoles, tant protestantes que catholiques.

Depuis l'été 2022, les travailleurs nord-irlandais ont été partie prenante du renouveau des luttes observé en Grande-Bretagne, pour partie sous la direction des mêmes appareils syndicaux (Unite, Unison, GMB, RCN, etc.). Frappés par la même

envolée des prix de l'énergie et de l'alimentation, ils ont en effet les mêmes raisons de revendiquer un rattrapage des salaires. L'Irlande du Nord est une des régions les plus pauvres du Royaume-Uni, les services publics y sont encore plus décrépis qu'ailleurs, et les salaires, notamment dans le public, y sont souvent encore plus bas qu'en Grande-Bretagne. Rien d'étonnant à ce que les cheminots, les chauffeurs de bus, les soignants, les greffiers et bien d'autres



Devant la mairie de Belfast.

se soient saisis de cet appel pour exprimer leur colère, avec un large soutien dans le reste du monde du travail.

Certains syndicats appelaient à poursuivre la grève les jours suivants. Il est à espérer que la démonstration de force du 18 janvier ne soit

pas sans suite et aille au-delà du secteur public. Elle a en tout cas de quoi encourager tous ceux qui refusent de payer les pots cassés d'un système en crise, à l'échelle des îles britanniques et au-delà.

Thierry Hervé

Les pressions du gouvernement Sunak

La grève du 18 janvier répondait aux pressions du gouvernement britannique liées aux conséquences du Brexit. En effet l'Irlande du Nord, qui dispose depuis 1998 d'institutions exécutives et législatives propres, est sans gouvernement depuis février 2022.

Le DUP, le principal parti unioniste, c'est-à-dire favorable au maintien de la province au sein du Royaume-Uni, a alors refusé de gouverner le pays en tandem avec le Sinn Féin, le principal parti nationaliste qui, lui, est favorable au rattachement de la province à la République d'Irlande. L'accord dit du Vendredi saint a eu beau

graver dans le marbre le partage du pouvoir entre ces deux camps, l'Irlande du Nord a été gouvernée depuis Londres presque la moitié du temps depuis 1998, faute d'entente entre unionistes et nationalistes.

En 2022, c'est le protocole nord-irlandais du Brexit, introduisant une barrière douanière en mer d'Irlande, au sein même du Royaume-Uni, et non entre Irlande du Nord et République d'Irlande, qui a conduit les unionistes à claquer la porte du gouvernement de la province, car ils y voient un pas vers une Irlande réunifiée, leur pire cauchemar. Le gouvernement britannique a

prétexté de cette carence au sommet pour refuser des augmentations aux agents du service public. Il a promis qu'il débloquerait 3 milliards pour les finances publiques et 600 millions pour des revalorisations salariales, mais à condition que le DUP accepte de revenir gouverner avec le Sinn Féin avant le 18 janvier, ce que le DUP a refusé.

Le DUP persistant dans son boycott, le ministre de l'Irlande du Nord n'a toujours rien déboursé. Ce bras de fer politique entre le gouvernement Sunak et les dirigeants du DUP, pourtant alliés traditionnels des conservateurs, ignore les intérêts

de la population. L'enveloppe annoncée serait loin de garantir l'indexation des salaires du public sur les prix. Mais le chantage du gouvernement britannique est révoltant, à un moment où le versement des 3 milliards serait tout de même une bouffée d'oxygène pour les services à la population et les salaires des agents publics.

Lundi 29 janvier, le DUP a dit avoir enfin trouvé un accord lui permettant de reprendre sa place au sein du gouvernement nord-irlandais. Mais à l'heure qu'il est, le ministre de l'Irlande du Nord n'a toujours rien déboursé.

T. H.

Inde : Macron en service après-vente

Les 25 et 26 janvier, Macron a été reçu en grande pompe par le président Modi, dans le cadre de la fête nationale indienne, le Republic Day.



Macron et Modi le 26 janvier.

Ce n'est qu'un renvoi d'ascenseur, puisque Macron avait déroulé le tapis rouge à Modi le 14 juillet dernier. Un dîner au Louvre et une grand-croix de la Légion d'honneur plus tard, le président indien avait passé commande de 26 avions Rafale et de trois sous-marins. La récente visite de Macron était donc celle d'un VPR des industriels de l'armement français, assurant comme il se doit le service après-vente. Pour l'occasion, il était accompagné de trois ministres, dont ceux des Armées et des Affaires étrangères, et d'une quinzaine de patrons, dont le PDG de Dassault. Le but proclamé du voyage était de « renforcer encore le partenariat stratégique » entre les deux pays,

autrement dit de tenter de convaincre la classe dirigeante indienne qu'elle a intérêt à faire affaire avec la bourgeoisie française. Au-delà des ventes d'armes, Macron était ainsi chargé pour l'occasion de faire avancer d'éventuels contrats en matière de nucléaire civil et de conquête spatiale.

Pour plaider la cause du capitalisme français, Macron s'est donc prêté au cinéma de rigueur. Il a notamment fait défiler la Légion étrangère avec les forces armées indiennes – ce qui n'empêchera pas Modi de continuer à jouer la carte de la multipolarité et de chercher des appuis aussi bien du côté des États-Unis que de la Russie. Qu'à cela ne tienne, en paradant

aux côtés de Modi, Macron a apporté sa modeste contribution de représentant d'un impérialisme mineur au lancement de la campagne électorale du président indien, qui espère bien en 2024 se faire élire pour une troisième fois.

Modi est le chantre d'un suprémacisme hindou de plus en plus ouvert et brutal. Son régime, qui depuis longtemps couvre voire organise les persécutions envers les musulmans, est en train d'institutionnaliser les discriminations envers eux. Il réprime toute voix discordante. Mais rien de tout cela n'a perturbé la visite du VPR Macron. Les affaires sont les affaires.

T. H.

SNCF ateliers du matériel : vers la grève

Dans les ateliers SNCF du matériel, le 1,8% d'augmentation salariale annoncé pour 2024 ne passe pas et une majorité des travailleurs ont déposé une déclaration d'intention de grève à partir du 6 février.

Depuis le 9 janvier, des rassemblements se sont tenus à plusieurs reprises dans des ateliers de maintenance à l'initiative de Sud-Rail et aussi de militants de la CGT locaux. Les travailleurs se sont déplacés de plus en plus nombreux à ces réunions, passant par exemple de 100 à 130 aux ateliers de Villeneuve-Saint-Georges, de 50 à 90 à Châtillon. Au Landy, une centaine de travailleurs s'étaient réunis le 9 et le 16 janvier. Le 30 janvier, dans le cadre d'une heure d'information syndicale, ils étaient cette fois 150 participants. Dans le cadre du dépôt d'un préavis de

grève, Sud-Rail a entamé des négociations avec la direction. Son catalogue revendicatif comprend essentiellement des revendications et des primes propres aux cheminots du matériel. Une revendication de 400 euros d'augmentation uniforme pour tous y figure bien mais en queue de liste. La Fédération Sud-Rail demande des « propositions concrètes » à la direction d'ici le 6 février, indiquant que « la balle est dans le camp de la direction ».

La balle est en réalité dans le camp des travailleurs. La direction, comme tous les patrons, a comme politique « tout sauf les

salaires ». Elle est capable, sous la pression, de lâcher des primes, des mesures catégorielles pour ne pas accorder d'augmentations générales et uniformes de salaire. Mais les primes, si elles sont toujours bienvenues, n'empêchent pas l'hémorragie du pouvoir d'achat. Elles ne concernent d'ailleurs souvent même pas l'ensemble des travailleurs d'un site.

Quelles que soient les manœuvres en coulisse de la direction, il est notable que les cheminots appelés à la grève le 6 février s'y déclarent favorables. Ainsi un nombre spectaculaire de déclarations d'intention de grève (D2I) a été déposé pour ce jour-là sans date de reprise. Sud-Rail annonçait le vendredi 26 janvier un pourcentage de D2I de plus de 80% au Landy. Des chiffres similaires sont annoncés dans de nombreux ateliers, en région parisienne comme en province. C'est en tout cas bien plus que les meilleures journées du mouvement contre la réforme des retraites et nombre de travailleurs les déposent spontanément auprès des militants. Beaucoup ont aussi conscience qu'il ne suffira pas d'une simple menace ou d'une journée de grève pour obtenir satisfaction. Les assemblées de grévistes le 6 février permettront de discuter des revendications et des moyens de les imposer.

Correspondants LO

Gares SNCF : les JO, ça va être sportif

En vue des Jeux Olympiques, les entreprises de transports publics parisiens se préparent à un gros afflux de voyageurs. La SNCF a commencé à annoncer ses dispositifs. Mais aucun plan d'embauche n'est prévu.

La direction compte faire appel à des milliers de saisonniers, avec des contrats précaires du type intérim et se vante sur son site de faire appel à « 6 000 volontaires pour l'information aux voyageurs ». Mais ça risque de ne pas suffire car, après de nombreuses réorganisations et suppressions de postes en gare, les cheminots travaillent en sous-effectif sur beaucoup de chantiers. Alors elle tente de manier la carotte et le bâton.

Côté carotte, elle promet 50 euros brut par jour travaillé dans la période d'ouverture des JO. Mais cette prime ne concernerait que les agents « en opérationnel ». C'est-à-dire qu'elle exclut déjà ceux qui sont dans les bureaux. Et qu'en est-il de tous les travailleurs des sociétés de nettoyage, de sécurité, et de tous les intérimaires qui font tourner les gares ? Dans la même veine, elle promet une petite prime à ceux qui prendront leurs vacances dans une période de « moindre besoin » voire même « d'épargner » leurs congés sur un compte épargne-temps qu'elle pourrait alors abonder de deux jours. Enfin, dernière trouvaille, elle propose de racheter des RTT de façon majorée.

Mais les réactions sont

vives parmi les cheminots : « Nous annoncer des primes au détriment de nos congés et RTT, au moment où on peut enfin être avec nos proches, quelle arnaque ! » ou bien : « La direction nous donne des primes, mais l'école sera fermée, on fait comment pour garder les enfants ? Les primes vont passer dans les nounous et les garderies. »

Du coup, sur les chantiers, les chefs veulent manier le bâton : il faudra s'attendre à se voir refuser ses congés. Et comme les primes ne seront versées qu'après les JO, la direction veut contraindre à se tenir à carreau et à ne pas faire grève.

Elle prétend qu'il faudrait être sur le « pied de guerre » pendant les JO. Mais, sans embauche supplémentaire et en faisant passer les congés au second plan, elle veut mener sa guerre avec la peau des travailleurs et tente d'utiliser les JO pour faire accepter des conditions dégradées pour tous en gare.

Mais à l'inverse, les travailleurs des transports savent à quel point ils sont indispensables, toute l'année et particulièrement au moment des JO. Alors à eux de présenter leurs exigences et non aux patrons du privé ou du public !

Correspondant LO



Michelin – Clermont-Ferrand : salaires toujours plus insuffisants

Mercredi 24 et jeudi 25 janvier se sont tenues les négociations annuelles obligatoires (NAO) chez Michelin. La direction annonce un « budget » total de 5% d'augmentation.

Sans doute pour donner l'impression de donner plus que les 4,9% de l'inflation officielle. Mais la réalité est tout autre.

Ce « budget » se décompose en augmentations individuelles, donc aléatoires voire inexistantes pour beaucoup, et une augmentation générale différente selon les catégories :

2% pour les ouvriers, 1% pour les employés et techniciens, et rien pour les cadres. Concrètement, un ouvrier gagnant 1 500 euros pourra ne toucher que 30 euros de plus et pour un technicien à 2 000 euros ce sera 20 euros.

La direction prétend aussi prendre en compte l'évolution de l'inflation,

en particulier pour les premiers niveaux de rémunération. En réalité, elle a juste dû augmenter les minima des huit premiers coefficients qui étaient passés en dessous du smic. C'est dire le niveau des salaires dans l'entreprise ! Parallèlement, le groupe devrait annoncer pour 2023 au moins autant de profits qu'en 2022, où le résultat opérationnel avait atteint 3,4 milliards d'euros. Et il prévoit un nouveau record de 2,3 milliards de trésorerie. Les actionnaires



vont donc être de nouveau gavés.

Alors, les différents arrêts de travail dans les usines du pays et les 70 ouvriers rassemblés devant l'usine de la Combaude jeudi 25 janvier à l'appel de la

CGT, ont permis de montrer le mécontentement. Chacun est conscient que pour obtenir son dû, il n'y aura pas d'autre choix que d'entraîner tous les autres travailleurs.

Correspondant LO

RATP : derrière les beaux discours...

En 2024, la RATP veut recruter 5 300 travailleurs « pour améliorer le service et être prête pour les JO ».

Dans le détail, ce sont 3 700 CDI et le reste en contrats d'insertion et d'alternance. Jusque-là, il y avait autour de 4 000 recrutements par an pour remplacer les départs.

Si la RATP espère être prête pour les JO, elle est loin d'être prête pour transporter chaque jour les usagers. Les voyageurs sont exaspérés par les multiples pannes du métro, par les bus qu'ils attendent longtemps et qui roulent à la vitesse de l'escargot. La réalité de tous les jours, c'est un service dégradé. La plupart des lignes de bus sont d'ailleurs en dessous de

la normale, avec une fréquence équivalente à celle des vacances scolaires : « service allégé ».

Pour les travailleurs de la RATP, ce sont aussi des conditions de travail détériorées, avec des horaires de plus en plus contraignants, la pression de la hiérarchie, des salaires insuffisants.

Les conducteurs de bus recrutés depuis janvier 2023 ont un salaire inférieur de 290 euros, pour des horaires sur 13 heures d'amplitude. Castex dit que « tout l'objectif de la politique de ressources humaines c'est de fidéliser ». Mais c'est tout l'inverse qui se passe !

À l'approche des JO, le mécontentement donne à certains l'envie de se venger des sales coups de la direction. D'autant plus que les primes JO prévues sont assez ridicules, et que la direction annoncerait seulement 0,9% d'augmentation en 2024!

Un appel à la grève de la CGT, seule pour l'instant, est lancé dans les bus et à la maintenance pour le 8 février, et des débrayages partis de la base, sans syndicat, ont eu un certain succès sur les lignes 9 et 13. C'est la seule voie pour aller vers la mobilisation nécessaire, contre la politique de la direction et pour imposer les revendications des travailleurs.

Correspondant LO



DENIS SUTTON RATP

Au métro, les Jeux ne sont pas faits

JOP : la direction de la RATP n'a plus que cet acronyme à la bouche. Il faut être prêt pour les Jeux Olympiques de Paris.

C'est évidemment aux salariés que la direction demande un effort supplémentaire. À cause du besoin accru en personnel pendant les JO, à une période estivale où il en manque déjà habituellement, la RATP a fortement diminué le nombre de congés annuels. Elle voudrait qu'on tire un trait sur nos vacances d'été, parce qu'elle prévoit une augmentation exceptionnelle de

15% de l'offre de transport.

Elle a tellement fait d'économies qu'elle prévoit aussi de recruter de toute urgence 320 conducteurs de métro. L'automatisation de la ligne 4 a permis d'en libérer pour les envoyer sur les autres lignes, mais cela ne suffit pas, c'est dire à quel point il manque du personnel.

Castex, le PDG de la RATP, dit maintenant que

« les économies d'effectif en agents de station du métro ont été trop loin » et qu'il y aura 600 agents de station recrutés. Cela change des reproches d'il y a quelques mois, quand Castex et Péresse disaient qu'ils allaient prendre des mesures pour lutter contre les arrêts maladies « abusifs ».

Finalement, les JO sont un révélateur, comme l'a été la pandémie du Covid : sans les travailleurs, rien ne peut se faire, pas même les Jeux.

Correspondant LO

Roissy aéroport : des patrons à l'attaque

Sur la plateforme aéroportuaire de Roissy, plusieurs militants sont menacés de licenciement. C'est le cas à Transdev, qui transporte le fret, les voyageurs, les équipages ou les salariés, sur la piste ou aux abords de l'aéroport. Mais c'est aussi le cas à l'hôtel de luxe Sheraton, ou dans d'autres entreprises.

Dans le groupe Transdev, la direction de sa filiale Aéroport a annoncé le licenciement du responsable CGT, détaché en tant que secrétaire de l'union locale, et en menace d'autres.

Elle s'est empressée d'informer les salariés que la loi Diard s'appliquait, les empêchant de faire grève sans un préavis de

48 heures. Jusqu'à présent, cette loi ne s'était pas appliquée à eux. Mais la direction manœuvre, brandissant la menace de la loi Diard d'un côté, et donnant une prime de 400 euros de l'autre, pour tenter de désamorcer les réactions. Elle prétend licencier un syndicaliste juste pour avoir exprimé son opinion sur ses méthodes, et c'est

aussi pour délit d'opinion que la déléguée de l'hôtel Sheraton est menacée.

En essayant de se débarrasser de syndicalistes combatifs, précisément parce qu'ils ne se laissent pas faire, ces directions veulent obliger tous les travailleurs à courber la tête. Le recours aux instances, inspection du travail, justice, est évidemment enclenché. Et surtout, les travailleurs de la plateforme sont appelés à réagir. Un rassemblement intersyndical est prévu le jeudi 1^{er} février.

Correspondant LO

Les faux bus électriques

Depuis trois ans, les conducteurs de bus dénoncent les problèmes de chauffage dans les bus électriques. C'est probablement pour économiser sur la quantité de batteries embarquées que le chauffage a été conçu avec une cuve de gasoil ! On a ainsi des bus 100% électriques qui rejettent des gaz d'échappement.

Une fois le réservoir de gasoil consommé, le chauffage tire sur les batteries, ce qui réduit

l'autonomie du bus. Pour éviter cela, la direction a bridé le chauffage avec un thermostat, qui le coupe ou le réduit fortement. Résultat, on grelotte dans les bus.

Ces bus électriques, dont certains sont fabriqués par le capitaliste Bolloré, sont pourtant vendus au prix fort. Dans les premières séries, chaque bus coûtait un million. De quoi réchauffer en tout cas les profits de Bolloré.

Correspondant LO

Atalian : vol en gros et au détail

Le 23 janvier commençait le procès de Frank Julien, ex-dirigeant et toujours propriétaire d'Atalian, la multinationale du service aux entreprises. Il est accusé d'avoir détourné au moins 36 millions d'euros au détriment de sa société.

240^e fortune légale française d'après *Challenges* et encaissant salaires et bénéfices d'Atalian, Frank Julien se faisait en outre verser en espèces de quoi agrémente son train de vie et entretenir ses luxueuses et nombreuses résidences. Le tribunal aura donc à se prononcer sur l'avidité particulière de ce capitaliste.

Il ne dira rien en revanche de la façon dont cette fortune s'amasse au jour le jour. Les salariés du nettoyage et de la sécurité pourraient raconter leurs multiples mouvements de grève pour les salaires, que l'entreprise entend maintenir au minimum. Certains travailleurs, sur le chantier de nettoyage d'Airbus, avaient même, au début de la pandémie de Covid, dû faire grève pour avoir des gants.

Ce vol quotidien sur les salaires, sur la santé et la vie des travailleurs, aucun tribunal n'envisage de le condamner.

P. G.

Safran - Île-de-France : mobilisation pour les salaires

Jeudi 1^{er} février, une journée de grève doit rassembler à Corbeil les salariés de plusieurs sites Safran d'Île-de-France.

À l'appel des syndicats, des heures d'information et des débrayages d'une heure ont rassemblé des centaines de travailleurs à Villaroche, Corbeil, Gennevilliers et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Alors que les prix de l'électricité et de l'alimentaire continuent à grimper, les augmentations de salaire annoncées par la direction sont dérisoires : moins de 2 %. À cela s'ajoute l'opposition générale à la nouvelle convention de la métallurgie qui, en définissant de nouvelles cotations des postes de travail, attaque les revenus

présents et plus encore à venir. Une quarantaine de salariés d'un secteur de Villaroche s'étant vu attribuer des qualifications particulièrement basses s'est même mis en grève spontanément lundi pour exiger qu'elles soient révisées à la hausse.

Derrière tout cela, c'est pour leurs salaires que les travailleurs se mobilisent.

Gennevilliers : la face cachée

Les profits explosent dans le groupe Safran et les commandes affluent, portées par une « économie de guerre » prônée par Macron : 2 000 moteurs pour l'année 2024 !

Parallèlement les pressions s'accroissent sur les travailleurs, les conditions de travail se dégradent et les salaires plafonnent.

Ainsi à Gennevilliers, l'usine du groupe où les ouvriers forgent, fondent et usinent des aubes pour des moteurs d'avions, comme le M88, qui équipent les Rafale, les pressions de la hiérarchie sont constantes. Régulièrement, les équipes sont réunies pour entendre la même litanie des chefs d'ateliers : produire, produire, toujours produire.

Récemment, dans le secteur IT, ligne de Fonderie et Mécanique, les travailleurs ont eu droit à la grande messe d'un chef zélé : « On est dans le rouge. Il faut s'activer. Au Mexique, en Chine, en Pologne, ils sont bien meilleurs ! » Bref, un chantage grotesque avec une menace à peine masquée : si vous ne suez pas davantage de profit, on va être obligé de délocaliser. Et si le message passe mal, c'est un autre chiffon rouge qu'ils agitent : celui de l'ouverture d'une nouvelle fonderie cédée à la sous-traitance. Ce

« management par la peur » passe très mal auprès des travailleurs.

Pour ce qui est des conditions de travail, ce n'est pas vraiment la classe affaires : au Traitement thermique et au Pré-usinage, on sent les odeurs des égouts depuis des mois, ce qui fait dire aux travailleurs : « Au lieu de nous pomper l'air, ils feraient mieux de pomper les égouts. » Il y a quelques semaines, l'allée des Forges a dû être condamnée à cause d'un incident sur un dépoussiéreur, l'air ambiant étant chargé en poussière métallique. Le problème, c'est que ce n'est pas la première fois que cela arrive, sans que la direction ferme les secteurs concernés. Quant aux douches, c'est soit la douche haute pression qui vous tanne la peau, soit le nettoyage à sec avec une goutte d'eau à la minute. Et en ce qui concerne les salaires, la direction propose royalement 1,6 % d'augmentation.

Tout cela provoque du mécontentement, d'autant plus que Safran vient de racheter 450 millions d'euros de ses propres actions avec un objectif : faire monter l'action à plus de 170 euros chacune. Une petite gâlette des rois offerte aux actionnaires !

Correspondants LO



À Villaroche.

Villaroche : des moteurs pour la guerre

La direction de l'usine est aux anges parce l'État a décidé d'acheter 42 avions de guerre Rafale supplémentaires pour l'armée française. Or le moteur de cet avion de guerre est fabriqué à Villaroche où on annonce donc qu'il va falloir tripler la production dans le secteur militaire.

Dans l'entreprise, la pression augmente. Il y a

un mois, un salarié des bureaux a été licencié après une enquête à charge et un autre muté d'office vers une autre usine. Leurs collègues ont été interdits de parole en leur faveur, sous peine d'être eux aussi mis en accusation. Bientôt, ils vont en plus dire : vous travaillez pour la France, alors pas question de revendiquer,

garde-à-vous et silence dans les rangs !

La direction prétend qu'on devrait se réjouir des commandes pour le secteur militaire, parce que cela fait du travail. Mais ce que ça prouve, c'est qu'ils nous préparent la guerre.

Aujourd'hui avec notre travail, demain avec notre peau.

Saint-Quentin-en-Yvelines : un barbecue de lutte

Après le succès du premier débrayage mardi 23 janvier, les salariés de Saint-Quentin ont remis ça jeudi 25. Il y avait toujours beaucoup de monde et cette fois-ci, le cortège est allé à la cantine parler notamment aux collègues des bureaux, qui sont évidemment aussi concernés.

Pour rappel, ce n'est que 1,25 % d'augmentation générale et 1,25 % en augmentation individuelle que tout le monde ne touchera donc pas. Les hausses seront donc à peine visibles

sur la fiche de paie... La colère est bien là ! Dès mardi 30 janvier, les travailleurs ont été encore très nombreux à se retrouver sur le parking pour un barbecue de lutte. Des collègues des bureaux et même des cadres étaient présents en plus des ouvriers et techniciens des ateliers, ainsi que des collègues de Corbeil. Et cette fois le débrayage a duré au minimum 2 heures en fin d'équipe du matin de même qu'au début de celle d'après-midi.

L'objectif maintenant est

de se retrouver jeudi 1^{er} février avec tous les collègues du groupe à Corbeil où se trouve le siège.

La direction a cru que sa « proposition » ridicule passerait sans problème. Elle s'est trompée. Les salariés l'ont prise comme une provocation et ont décidé de réagir. Et ils veulent de vraies augmentations, à la hauteur de la hausse des prix subie depuis des mois, mais aussi des profits réalisés sur leur travail par Safran.

Correspondant LO



Groupe Stellantis (ex PSA): L'attaque contre les congés payés ne passe pas!

Pour les congés 2024, à défaut de pouvoir supprimer des jours congés payés, la direction du groupe a décidé d'en prendre le contrôle en essayant de positionner les semaines en fonction de ses besoins.

Elle veut réduire à deux semaines consécutives les congés d'été (au lieu de

trois ou quatre habituellement) et à positionner de force la 4^e semaine en automne ou en décembre à la place d'éventuelles périodes de chômage.

L'enjeu pour la direction est d'ordre financier et politique : remplacer d'éventuelles semaines de chômage par le positionnement de semaines

de congés payés et faire la démonstration que les congés payés ne sont plus la propriété des travailleurs mais la sienne.

Mais dans certaines usines, les travailleurs ne se sont pas laissés faire et ont même réussi par la mobilisation à faire reculer la direction.

Poissy: deux débrayages, deux succès

À l'usine de Poissy, dans les Yvelines, à la suite du débrayage de plus d'une centaine d'ouvriers du Montage le 15 janvier, la direction avait cédé en accordant trois semaines de congés continus l'été prochain.

Mais elle voulait toujours imposer aux travailleurs du secteur de l'Emboutissage de ne prendre que deux semaines de congés sous le prétexte qu'ils devaient produire pour des usines qui, elles ne fermaient que deux semaines en août.

Lundi 29, les travailleurs des équipes du matin et de l'après midi de l'Emboutissage ont débrayé pour obtenir l'égalité de traitement avec le reste de l'usine : au moins trois semaines de congés. Le débrayage a rassemblé la quasi-totalité des

travailleurs du secteur et les grévistes se sont expliqués directement avec des représentants de la direction, obligés de venir les rencontrer.

A priori, les travailleurs ont eu gain de cause : la direction s'est engagée à chercher des volontaires dans toute l'usine pour assurer la production. Les ouvriers, eux, avaient proposé de prendre les directeurs et les syndicalistes signataires des accords comme volontaires... C'est un deuxième succès à mettre à l'actif des ouvriers qui se sont mobilisés.

Reste une dernière bataille : celle d'imposer à la direction de laisser la quatrième semaine de congés à la libre disposition des salariés.

Correspondant LO

Hordain : vive la grève !



Vendredi 26 janvier, à l'usine Stellantis de Hordain, près de Valenciennes, un peu plus de 500 salariés au total ont débrayé sur les trois postes. Ce n'est pas si fréquent dans cette usine de 2 400 travailleurs.

Beaucoup ont même fait grève toute la journée et ont attendu l'arrivée du poste suivant. Les trois syndicats de l'usine, la CGT, FO et la CFTC, appelant ensemble, les travailleurs se sont sentis encouragés à les suivre. La production a été à l'arrêt toute la journée, les défilés grossissaient en traversant les ateliers, et toutes les discussions tournaient autour de la nécessité d'obliger le patron à céder, au moins sur les trois semaines consécutives. Les assemblées, une par poste,

votaient unanimement la continuation de la grève pour lundi 29 janvier.

Toute la journée, les chefs ont réalisé un sondage auprès des salariés de leur équipe. Accepter de ne prendre que deux semaines consécutives, ou vouloir trois semaines, mais sans garantie de dates. Le sondage cherchait à diviser, à mettre les demandes de chacun en concurrence avec celles des autres. En plus, la question n'était pas posée aux travailleurs en CDD, ni aux intérimaires ou aux contrats de professionnalisation, comme s'ils n'avaient pas besoin de congés, alors que beaucoup travaillent à Hordain depuis des mois ou des années. Quand ils s'étonnaient, la réponse était :

« Toi, tu auras ce qu'on te donnera ! »

La direction proposait aux syndicats une nouvelle rencontre lundi 29, à 9 heures. Ce jour-là dans l'équipe du matin beaucoup reprenaient la grève, comme décidé le vendredi. Mais cela se transforma en attente des résultats de la réunion. À la sortie, FO et la CFTC annonçaient que les trois semaines étaient gagnées, FO parlant même d'une « victoire collective ». La CGT appelait donc seule à continuer la grève, sans succès.

La direction a finalement dû céder sur les trois semaines de congés d'été consécutives mais uniquement pour les embauchés. D'autre part, elle ne leur garantit pas le positionnement exact de la troisième semaine. Cela dépendra du patron qui veut en garder le contrôle.

En arrêtant le travail, les salariés ont montré que tout dépendait d'eux et qu'ils ont réussi à imposer un premier recul au patron sur leur revendication principale. Ils pourront le refaire quand ils le voudront pour remettre les pendules à l'heure et le calendrier à jour !

Correspondant LO

Sochaux : non au vol des congés

À l'usine Stellantis de Sochaux, dans le Doubs, l'attaque contre les congés des ouvriers a provoqué une première protestation.

Vendredi 26 janvier, à l'appel de la CGT de l'usine, environ 200 ouvriers de fabrication et de logistique ont débrayé. Ce projet a fait discuter et réagir les ouvriers, beaucoup disaient : « deux semaines de congés, ce n'est pas possible, c'est du jamais vu » et d'autres : « si on a que deux semaines cet été, je fais grève. »

Réunis en assemblée, les grévistes ont voté, à l'unanimité, pour un nouvel arrêt de travail le 30 janvier, de militer pour entraîner leurs camarades, puis sont tous allés transmettre la réclamation collective préparée ensemble.

Le 30 janvier, environ 150 grévistes étaient de nouveau rassemblés. Ceux de l'équipe du matin, au grand dam de la direction, sont allés scanner haut et fort devant la salle où se tenait la réunion

du CSE : « nos congés il ne faut pas toucher ». Tous ont voté pour continuer le 7 février, lendemain de la troisième réunion direction-syndicats sur les congés.

Ces débrayages ont été des premières réactions à l'annonce par la direction du lancement de la production de la Peugeot E-3008, prétexté pour réduire les congés d'été. À Sochaux, comme ailleurs dans le groupe Stellantis, la politique du patron est de s'approprier le temps libre des travailleurs au gré des aléas de production : allongement des journées à l'usine, samedis travaillés, jours non travaillés... le tout souvent annoncé au dernier moment et suscite parfois des débrayages.

Les travailleurs de l'usine, qui ne veulent pas qu'on leur vole le peu de liberté auquel ils tiennent au regard d'une année de travail, n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Caen : mobilisation réussie

L'usine Stellantis de Caen fabrique les trains avant pour cinq usines terminales du groupe (Sochaux, Mulhouse, Poissy, Rennes et Hordain). L'effectif ouvrier est de 1 300. L'annonce du projet de la direction a généré un fort mécontentement.

Encouragé par les différents débrayages et grèves dans les autres usines du groupe dont les vidéos et les photos ont très rapidement circulé, 500 ouvriers ont débrayé mardi 30, sur les trois équipes, pour tenter à leur tour de faire reculer leur direction.

Cela faisait très longtemps que l'on n'avait pas vu un tel débrayage sur les équipes de jour. Un vrai encouragement à continuer la mobilisation tant que la direction n'aura pas cédé.

Correspondant LO

LyvEat - Jura : petit patron, grosse arnaque

Dans le Jura, une entreprise locale de livraison de repas à domicile, LyvEat, est en difficulté et mettra peut-être la clef sous la porte.

Elle a accumulé des retards de paiement, autant auprès des 3 600 livreurs de ses différents centres que des restaurateurs.

L'entreprise a choisi les villes moyennes et un large rayon de livraison de 30 kilomètres, pour échapper à la concurrence des géants UberEats et Deliveroo, qui ont fait main basse sur les grandes agglomérations. Cela impose quelques modifications au système : là où Uber fait pédaler ses livreurs à vélo, ceux de LyvEat circulent en voiture, avec des trajets de parfois plusieurs dizaines de minutes. Par contre, le recrutement ne change pas : comme ses grands frères, LyvEat s'appuie sur une main-d'œuvre principalement immigrée ou handicapée, repoussée par le secteur conventionnel, qui présente l'avantage très net pour un patron de ne pas avoir d'autre choix.

Mais, après trois ans d'activité, l'entreprise ne suit plus. Les restaurateurs n'ont d'abord plus reçu l'argent des commandes honorées. D'où une campagne immédiate dans la presse locale, sur le thème : « Chez

LyvEat, des retards de paiement plombent les comptes des restaurateurs. » On pouvait en revanche lire dans *Le Progrès* du 19 novembre 2023 : « *Aucun problème n'a été noté du côté des livreurs.* » C'est faux, car les livreurs ne sont plus payés normalement depuis l'automne ; certains attendent même plusieurs milliers d'euros, dont ils ont un besoin vital. Maintenant que l'entreprise est en redressement judiciaire, ils se demandent à juste titre s'ils verront un jour la couleur de leur argent. Ils ont un statut d'auto-entrepreneur qui n'offre aucune protection, et nombre d'entre eux n'ont même pas de papiers en règle.

De l'autre côté, les candidats ne semblent pas manquer pour récupérer le marché et la main-d'œuvre, si LyvEat vient à tomber. Mais, dans les grandes entreprises comme dans les petites, la concurrence est acharnée. Si un concurrent réussit à faire « mieux » que LyvEat dans un futur proche, ce sera surtout en exploitant « mieux » une main-d'œuvre précaire qui n'a que ce revenu pour vivre.

Correspondant LO

Territoriaux - Draveil : pour les salaires et les conditions de travail

Des travailleurs territoriaux de la mairie de Draveil, dans l'Essonne, participent à des grèves, débrayages et manifestations depuis le 17 janvier.

Ce qui a déclenché la colère a été l'annonce d'une augmentation de 15 % des indemnités de fonction du maire et de ses adjoints. Cela alors que l'immense majorité des agents de la mairie, en particulier les catégories de travailleuses et travailleurs les plus mal payées, en catégorie C, n'avaient pas touché l'ombre de la prime pouvoir d'achat, qui varie de 300 à 800 euros.

Ainsi jeudi 25 janvier, pour se faire entendre, plus de 150 employés des cantines, des crèches, des bureaux, du périscolaire, ASM et autres services de la mairie se sont rassemblés à l'initiative de la CGT. Ils ont défilé à travers la ville jusqu'au marché, en circulant parmi les échoppes des commerçants, dans une ambiance dynamique. Il y avait aussi des parents d'élèves solidaires. Bien des badauds affirmaient leur soutien.

Les pancartes manuscrites, les slogans réclamaient la prime pouvoir d'achat, les augmentations

de salaire, dénonçant le non-remplacement sur des postes de travail, la précarité de bien des contrats allant d'une semaine à plusieurs mois, mais aussi les pressions pour les renouvellements de contrat.

Vendredi 26, la rencontre avec le maire et des responsables de la mairie a eu lieu. Le seul résultat a été un rendez-vous le lundi suivant.

Mais cette fois, le maire et ses adjoints avaient ravalé leur mépris, après avoir cherché à intimider pour empêcher toute participation au mouvement. Les territoriaux ont fini par accepter un accord de principe sur le versement d'une prime, dont le montant n'est pas précisé, mais d'autres réunions sont prévues avec les représentants du personnel. Ils ont su se faire respecter, et c'est le premier résultat de la mobilisation.

Correspondant LO



Le 25 janvier.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

France-Niger : l'épreuve de force continue

Les présidents du Niger, du Burkina Faso et du Mali ont annoncé le 28 janvier que leurs pays quittaient la Cédéao, l'organisation régionale d'Afrique de l'Ouest, l'accusant à juste titre d'être sous l'influence des puissances étrangères, c'est-à-dire des pays impérialistes comme la France.

Cette décision est la conséquence directe des attaques de la Cédéao contre les gouvernements et la population de ces trois pays dans lesquels des juntes militaires ont renversé les dirigeants inféodés à la France. Auparavant, l'armée française y était présente sous prétexte de lutter contre les attaques djihadistes. Son impuissance à défendre les habitants allant de pair avec le soutien de Paris à des régimes corrompus a rapidement suscité un profond rejet dans la population. Les chefs militaires des trois pays n'ont eu qu'à s'appuyer sur ce sentiment pour prendre et garder le pouvoir.

Après le renversement au Niger en juillet dernier du président Mohamed

Bazoum par la junta menée par le général Tiani, la Cédéao, à l'instigation de la France, a menacé le pays d'une invasion armée et décrété la fermeture de ses frontières. Le Mali et le Burkina Faso se sont aussitôt déclarés solidaires du Niger et ont fondé avec lui une nouvelle organisation, l'Alliance pour le Sahel. Si la Cédéao a rapidement dû renoncer à toute intervention armée, les sanctions économiques persistent et affament la population nigérienne.

C'est en réaction à cette politique de la Cédéao qu'est intervenue la décision des trois pays. Elle aura certainement le soutien de la population, comme l'a eu la mise à la porte des

troupes françaises et tous les gestes marquant le rejet de l'influence de l'ancien colonisateur. Mais ce n'est pas parce que Tiani et ses semblables du Mali et du Burkina sont pour l'instant brouillés avec les représentants de l'ancienne puissance coloniale française que leur politique offre une quelconque perspective aux travailleurs. Ils ne prétendent d'ailleurs même pas permettre à la population de profiter un tant soit peu des maigres richesses de ces pays. Tout au plus diversifieront-ils peut-être la nationalité des groupes industriels qui les pillent, maintenant encore les travailleurs du Niger, du Mali et du Burkina dans leur situation désespérée, celle de la population des pays pauvres dans le système impérialiste. Quand ils affirment vouloir lutter contre la corruption, cela signifie simplement qu'ils entendent prendre la place



En août 2023 au Niger.

des anciens dirigeants corrompus, et malheur à ceux qui voudront s'interposer entre eux et la mangeoire. Tiani, auparavant dirigeant de la garde présidentielle, voudra les faire taire au besoin par les armes, comme il s'opposera à tout mouvement populaire pour améliorer le sort de la population. Quant à remplacer les bandes armées françaises par d'autres, probablement russes, cela ne protégera pas davantage les habitants menacés, et continuera à

jeter dans des bras djihadistes toute une jeunesse sans avenir.

Pour assurer leur survie matérielle et se défendre contre les djihadistes, les classes populaires des pays du Sahel ne peuvent compter que sur elles-mêmes, sur leurs luttes, sur leurs liens avec les travailleurs d'autres pays, et certainement pas sur les sauveurs en treillis qui se sont hissés au sommet de l'État.

Daniel Mescla

Coupe d'Afrique des nations : football et impérialisme

La 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) se déroule en Côte d'Ivoire jusqu'au 11 février. Même si la compétition ne draine pas les mêmes recettes que le Mondial de football ou des Jeux Olympiques, les matches seraient suivis par quelque 500 millions de téléspectateurs dans 160 pays.

De grandes entreprises, comme l'équipementier Puma ou le pétrolier Total-Energies, ont investi dans le filon de la CAN. En France, le groupe qatarien BeIN Sports a acquis les droits de retransmission.

Une grande partie des joueurs des 24 sélections nationales évoluent hors d'Afrique : la CAN compte ainsi 60 joueurs exerçant en Ligue 1 (France), 29 en Premier League (Angleterre), 20 dans la Liga (Espagne), 17 dans la Bundesliga (Allemagne), 17 dans la Serie A (Italie), etc. Les clubs d'Afrique du Nord et du golfe Persique, moins prestigieux, comptent également un certain nombre de joueurs africains. Pour les énormes machines financières que sont les grands clubs européens, le recrutement de ces footballeurs est bon marché. Le phénomène n'est pas nouveau : dès l'entre-deux-guerres,

les clubs des puissances coloniales européennes recrutait des Africains, à l'instar des joueurs algériens qui, en 1958, ont quitté le championnat de France pour former la sélection algérienne à l'initiative du FLN. Depuis, le phénomène a pris une tout autre ampleur, à la faveur à la fois d'une déréglementation et de la montée en puissance financière du football européen.

Aujourd'hui, les championnats européens sont les plus renommés et ils drainent des capitaux et des joueurs du monde entier. Les grands clubs font appel à des recruteurs plus ou moins véreux, qui arpentent les stades, en particulier en Afrique de l'Ouest, pour repérer de jeunes espoirs de 13 ou 14 ans. Certains ont poussé cette logique en constituant sur place des centres de formation. Plusieurs clubs français ont

ainsi leurs « académies » au Sénégal, à l'instar du Paris Saint-Germain et son Academy Pro, de l'Olympique de Marseille, du FC Metz, ou encore de l'Olympique lyonnais. Après tout, ces investissements restent minimes, le PSG par exemple ayant un budget de plus de 800 millions d'euros, et ils sont spéculatifs : les clubs espèrent recruter à bas coût les meilleurs joueurs, et ils pourront revendre les autres sur le profitable marché des transferts.

Pour les jeunes garçons d'Afrique de l'Ouest, qui grandissent en jouant au football et en rêvant aux

carrières de Samuel Eto'o, Didier Drogba, Sadio Mané ou encore George Weah, Ballon d'or 1995 avant de devenir président du Liberia, faire carrière en Europe est un énorme espoir. Chaque année, quelque 6000 jeunes arriveraient ainsi en Europe, espérant y démarrer une carrière professionnelle. Les recruteurs les font venir, parfois moyennant finances, en leur promettant une carrière. Ensuite, ces adolescents vivent souvent de nombreuses déceptions, sans signer les contrats qu'on leur a fait miroiter.

Pour une réussite comme celle du Nigérian Victor

Osimhen, qui a fait ses premières armes dans sa ville natale de Lagos, avant d'être recruté en Allemagne, prêté en Belgique, transféré à Lille puis de connaître la consécration à Naples comme meilleur buteur du championnat italien, des centaines de jeunes vont de blessure en déception. Alors que leur famille s'est parfois endettée pour financer leur départ, rentrer au pays n'est pas forcément simple, et nombre d'entre eux se retrouvent travailleurs sans papiers. Ils sont alors confrontés aux mêmes problèmes de titres de séjour, de logement et de revenus que des centaines de milliers de migrants, qu'ils finissent parfois par rejoindre sur les chantiers du bâtiment, dans les entreprises de gardiennage, du nettoyage ou de la livraison à vélo dans les villes européennes.

À sa manière, le secteur du football est ainsi un des aspects du pillage de l'Afrique et de ses ressources humaines par les pays impérialistes, qui sont souvent les anciennes puissances coloniales.

Michel Bondelet



LUC-GNAGO-REUTERS